

## 9<sup>ème</sup> brigade d'infanterie de marine

La 9<sup>ème</sup> brigade d'infanterie de marine (9<sup>ème</sup> BIMA) est une brigade multi-rôles subordonnée au commandement des forces terrestres (CFT).



Seule grande unité des troupes de marine, la 9<sup>ème</sup> BIMA est l'héritière naturelle et morale de la « Division Bleue », magnifiée par les combats de Bazeilles en 1870 auxquels trois de ses régiments ont participé et de la 9<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale (9<sup>ème</sup> DIC), célèbre pour avoir écrit sa première page de gloire en juin 1944 avec la conquête de l'île d'Elbe puis le débarquement de Provence en août 1944 et la libération de Toulon. La 9<sup>ème</sup> DIC cesse d'exister en décembre 1947 en Indochine sans avoir été officiellement dissoute. En juillet 1963, elle renaît en Bretagne en tant que « 9<sup>ème</sup> brigade ». Elle devient brigade autonome de la force terrestre d'intervention en 1971. Le 1<sup>er</sup> janvier 1976, elle est baptisée « 9<sup>ème</sup> division d'infanterie de marine (9<sup>ème</sup> DIMa) ». Elle est alors rattachée à la force terrestre d'intervention, puis à la force d'action rapide (FAR) à partir de 1983. Le 1<sup>er</sup> juillet 1999, la division est restructurée en brigade. La 9<sup>ème</sup> DIMa devient la 9<sup>ème</sup> BLBMa. Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, elle porte le nom de 9<sup>ème</sup> brigade d'infanterie de marine (9<sup>e</sup> BIMA)

Depuis son origine, les unités de la 9<sup>ème</sup> BIMA participent et s'illustrent sur les théâtres d'opérations intérieures et extérieures où la France est engagée. Par ailleurs, faits moins connus, elles ont fourni une aide permanente, sur le plan humanitaire (vivres, aide-médicale à la population) et des infrastructures (puits, irrigation, reconstructions de routes, de bâtiments...) dans les pays où ces unités séjournèrent. Elles se sont ainsi montrées dignes des plus vieilles traditions des troupes de marine.

*Devise* : « Semper et Ubique » (Toujours et partout)

**Mission** : Outil de combat privilégié pour la gestion des crises, la 9<sup>ème</sup> BIMA est particulièrement adaptée :

- aux actions amphibies (projection sur court préavis d'un état-major et d'un bataillon renforcé (1 400 hommes) par moyens maritimes militaires, pour conduire des opérations depuis la mer dont la finalité est une mission à terre en autonome, dans un cadre espace-temps de 100 km en 10 jours.
- aux missions de sûreté, de sécurisation ou de combat en milieu urbain.
- aux actions décentralisées de recherche de renseignement dans la profondeur.
- aux incursions rapides et profondes (raid blindé sur 100 km) pour s'emparer d'un centre déterminant ou détruire des objectifs importants.

**Composition** : Composée de 5 régiments, elle est commandée par un général de brigade et son état-major.

> Un état-major (EM9), composé de 6 bureaux (emploi, logistique, maintenance, renseignement et transmission), coordonne la mise en condition opérationnelle de ses 5 régiments et sa propre capacité à être projeté.

> Cinq régiments :

- Le **2<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de marine** (2<sup>ème</sup> RIMa) de Champagné,
- Le **3<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de marine** (3<sup>ème</sup> RIMa) de Vannes,
- Le **Régiment d'Infanterie Chars de marine** (RICM) de Poitiers,
- Le **11<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de marine** (11<sup>ème</sup> RAMa) de Saint-Aubin-du-Cormier,
- Le **6<sup>ème</sup> régiment du génie** (6<sup>ème</sup> RG) d'Angers, devenu officiellement sapeurs de marine en 2006.

> Éléments organiques : en plus de ces 6 000 hommes, 3 compagnies appuient l'état-major.

- la 9<sup>ème</sup> compagnie de commandement et de transmissions de marine (9<sup>ème</sup> CCTMa) détachée auprès de l'EM9,

- un escadron d'éclairage et d'investigation (EEI 9) détaché auprès du RICM,
- une batterie de renseignement brigade (BRB 9) détachée auprès du 11<sup>ème</sup> RAMa.

> Un centre de formation

Stationné à Coëtquidan, le centre de formation initiale des militaires du rang de la 9<sup>ème</sup> BIMa (CFIM 9), forme les futurs marsouins de la brigade. L'encadrement est assuré par des cadres permanents de l'état-major de la 9<sup>ème</sup> BIMa, et des cadres « tournants » venus des régiments de la brigade, bénéficiaires directs des recrues.

> Une fanfare

Composée de 30 musiciens professionnels, cette fanfare est la seule formation musicale de l'armée de Terre à posséder un « bagad » avec instruments traditionnels bretons : cornemuses, bombardes et percussions.

**Matériel :** AMX 10 RC, véhicule de l'avant blindé (VAB), véhicule blindé léger (VBL), postes MILAN et ERYX, canons CAESAR, mortiers de 120 mm, moyens polyvalents du génie (MPG), engins de franchissement de l'avant (EFA).

*Droits : Armée de Terre 2013*